

FORMATION

REFERENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT MORAL, SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES : CSE et ENTREPRISE - INTER

CODE P207

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur :

| | | | |
|--|---|---------------------------------|--|
| Programme | <ul style="list-style-type: none"> • Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail : de quoi parle-t-on ? • Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail : enjeux, signaux faibles et d'alerte • Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail : qui doit faire quoi ? • Réagir à une situation de harcèlement moral ou sexuel | | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender le cadre règlementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes. • Comprendre les différents types de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts. • Identifier les missions du référent ENTREPRISE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes. • Identifier les missions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes. • Intégrer la prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention. | | |
| Public | <ul style="list-style-type: none"> • Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes désigné par le Comité Social et économique parmi ses membres • Référent ENTREPRISE chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes | | |
| Prérequis | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française | | |
| Modalités d'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'évaluation | Sanction de la formation | <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fin de formation |
| Lieu | <ul style="list-style-type: none"> • Dans nos salles à | Durée | <ul style="list-style-type: none"> • 2 jours soit 14 heures |
| Horaires | <ul style="list-style-type: none"> • A définir | Coûts | <ul style="list-style-type: none"> • 1180 nets de TVA la formation par participant. Tous frais inclus (pauses et déjeuners). |
| Date(s) | <ul style="list-style-type: none"> • | Nbre de participants | <ul style="list-style-type: none"> • 12 personnes maximum |
| Moyens techniques et pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) • Ordinateur et vidéoprojecteur • Un tableau | | |

V2/01/2021